

BILAN DES RENCONTRES DE L'ACCOMPAGNEMENT



**MARDI 15 FÉVRIER 2011 À TOULOUSE
À L'HÔTEL DE RÉGION**

LES RENCONTRES DE L'ACCOMPAGNEMENT : UN CARREFOUR D'ÉCHANGES

Que nous disent les dictionnaires ? Accompagner, est-ce « se joindre à quelqu'un pour le suivre ... ou le guider » ? À moins que ce soit plutôt « Être avec quelqu'un, lui tenir compagnie ? » Et si c'était « Être associé, aller de pair avec... » ? Ou même - pourquoi pas - « Soutenir le chant de la personne » ? Un très joli mot donc, et une non moins belle idée que celle d'accompagner !

Sur le terrain, si c'est enthousiasmant, ce n'est pas si évident ou naturel ! D'où l'idée de réunir les entrepreneur-es, les collectivités et les structures de financement et d'accompagnement pour échanger expériences et attentes. Plus de 100 personnes ont répondu à cette invitation et nous les en remercions vivement.

Nous avons choisi un travail en ateliers pour faciliter les échanges interactifs et privilégier la pratique. Questions posées et débuts de réponses sont repris dans ce cahier. C'est à suivre bien entendu et c'est le propre d'un carrefour : des rencontres se sont faites, des liens se sont noués, les routes et les engagements continuent...

Au final, et cela a été souligné par Marie-Christine PONS, il s'agit de rendre crédible, lisible et visible l'Économie Sociale et Solidaire, un enjeu que partageaient les participant-es aux Rencontres.

Nous nous réjouissons d'avoir organisé cette manifestation. Nous espérons que vous l'avez trouvée positive et constructive. Nous remercions tous et toutes les participant-es, élu-es, entreprises et partenaires. Et nous remercions particulièrement le Conseil Régional de Midi-Pyrénées sans le soutien actif duquel ces Rencontres de l'Accompagnement n'auraient pu avoir lieu.

Initiatives pour une Économie Solidaire



Liste des Participants

ARENALLO Sandra, *Chrysalis*
ARMAING Claude, *Midi-Pyrénées Actives*
ASTOUX Sabine, *IéS*
BARADEL Julie, *Chargée de Mission*
Emploi-IAE - Fnars Midi-Pyrénées
BARTHE-DEJEAN Vincent, *ESC*
BARUCH Claire, *La Maison de l'Initiative*
BAYOL Jean-Pierre, *Cabinet de conseil et*
d'accompagnement innovation
BEDEL Jean-Luc, *Coop'action*
BELLEVIN Jeanne, *Assistante Administrative IéS*
BICAIS Cécile, *SICOVAL*
BLANC Michel, *IéS*
BONNARD Géraldine
BONNET Agnes, *Etymôn*
BRICKA Frédéric, *Finansol*
BUISSON Lucien, *IéS*
CALVET Bruno, *Conseil Régional Midi-Pyrénées,*
Service Direction de l'Environnement
et du Développement Durable
CARRERE Isabelle, *Boutique de Gestion CREER*
CAU Jean Pierre, *IéS*
CAVALIE Françoise
CHARLET Fabienne, *Chat Mallow*
CHINCHOLLE Pierre et Nicole,
IéS – Groupe local 12
CLIGNET Huguette, *CapCoop*
COADOU Gérard, *IéS – Groupe local 81*
DECOUT Muriel, *URSCOP*
DEHERLY Pierre, *Directeur Délégué Finances IéS*
DEL TEDESCO Serge, *IéS*
DELERUE Hervé et Marie, *IéS*
DIDYCK Nelly, *IDEES*
DOMERGUE Emmanuel, *Alternatives Economiques*
DONDEYNE Bérénice, *Présidente Adepés*
DOUMAYROU Michel, *Puissance Cadres 31*
DUBREUCQ Linda, *Chat Mallow*
DUFFOUR Josette, *IéS, Egalité*
FEISSEL Colin, *IéS*
FIEUX Bruno, *IéS*
FREMOLLE Christian, *ELPAB*
GAIGNEUX Agnès, *Egalité*
GAILLOCHET Josy, *Egalité*
GALIBERT Nicolas, *Régate*
GAUTHIER Robert, *Communauté d'Agglomération de*
l'Abligeois
GAY Frédéric, *Etymôn, Adepés*
GAZANIOL Cécile, *Déléguée Générale IéS*
GAZANIOL Michel, *IéS*
GAZANIOL Olivier, *IéS*
GENDRON François, *Midi-Pyrénées Actives*
GONZALEZ Cédric, *Responsable Conseiller en Insertion*
Professionnelle Envoi OPS
GRAILLON Philippe, *Banque Populaire*
GRENIER Philippe, *SOS Vélo / Dépanéo*
GUYADER Jean Claude, *A Propos*
HEBRARD Ludovic, *Culture et Liberté Garonne*
HEULIN Rodolphe, *Directeur CAPCREA*
HUERGA Hélène, *Responsable Entreprises et Innovation*
Développement Economique
Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
HUPPE Alain, *Conseil Général du Tarn*

IRIGOYEN Bernadette, *Vestetic*
JALBY Philippe, *Ethic & Chic*
JAMMES Estelle, *Crédit Coopératif*
JEANBLANC Cindy, *Adepés*
JULIEN Catherine, *IéS*
LABBÉ Jean, *AFPA*
LAGANE Marylène, *IéS*
LAHVERNE Jacques, *IéS, PRCP Colomiers*
LANDAT Claire, *IéS*
LANGLET Alain, *IéS*
LANGLET Bruno, *Président IéS*
LAPORTE Thibault, *Boutique de Gestion CREER*
LEFEUVRE Christian, *Culture et Liberté Garonne*
LEMOINE Arnaud, *Conseil consultant et*
accompagnement PME Economie Sociale
LETARD Valérie, *Elue Mairie de Ramonville*
LEVET Yolande, *Formaplus Conseil*
LOBBARD Pascal SARL SACA, *Couvreur Dy 18*
LOPEZ Sophie, *Responsable service Création et*
Développement des Entreprises, CBE du NET
MAGAL Laura, *Association Camino*
MARCHAND Thierry, *IéS*
MARTEL Maryse, *Envoi OPS*
MARTY Véronique, *Coop'Action*
MONCHANT Michel, *IéS*
MONNERIE Liliane, *Consultante en management*
de projet public-privé SYCOOP
MONNIER Catherine, *Conseil Régional Midi-Pyrénées,*
Service Direction de l'Environnement
et du Développement Durable
NÉAUME Marie-Laure, *Directrice du Pôle Entreprises,*
Financements et Associations CDDE 65
NOUGUN Mathilde, *Association CAMINO*
PECHDO Christelle, *CEMMP*
PERREU Anita, *Oxaris*
PLA Jean Paul, *Mairie de Toulouse, Conseil Délégué en*
charge de l'Économie Sociale et Solidaire
PONS Marie-Christine, *Elue Conseil Régional Midi-*
Pyrénées, Commission ESS IAE
POULAILLON René, *conseil aux entreprises,*
Cabinet évolutions et transversalité
POUPON Mathieu, *Greenburo*
PRIMAULT Carole, *Relation Enseignement Supérieur et*
Entreprises
RENARD Patrice, *Méthanéva*
RIO Carolle, *Association Camino*
RIVES Camille, *Caisse des Dépôts*
ROUEIRE Sylvia, *URSCOP*
SAMSON Véronique, *Puissance Cadres 31*
SEMINEL Nicolas, *Caisse des Dépôts*
SMAËR Thierry, *IéS*
SOETAERT Serge, *CBE-Comminges*
STEPHAN Jeanne, *CRP Consulting*
TEISSIER Jean-Paul, *Responsable Développement*
Economique, Communauté d'Agglomération du Grand
Rodez
TERRET Marc, *Etymôn*
TOSI Michel, *IéS*
TOUZERIS Sophie, *BMB Manolo / Clihou*
VELAND Alexandra, *CUGT*
VIDAL Jean-Philippe, *Elu Mairie de Balma*
ZUSSY-STIRER Aurélie, *2is*

RAPPEL du PROGRAMME

Accueil à partir de 14h30

15h : ouverture des Rencontres

15h15 : introduction par Manuel DOMERGUE

Manuel DOMERGUE

Journaliste Alternatives économiques, et co-auteur avec Thomas Deltombe et Jacob Tatsitsa de "Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique" (La Découverte, 2011)

15h45 : lancement des ateliers

• *Atelier 1 : Les attentes des structures territoriales en terme d'accompagnement d'entreprises et de porteurs de projets – animé par Marie-Christine PONS*

Marie-Christine PONS

Conseillère Régionale Midi-Pyrénées

Présidente de la Commission Économie Sociale et Solidaire, Insertion par l'Activité Economique

• *Atelier 2 : Les attentes et les expériences des porteur-es de projets et entrepreneur-es - animé par Mathieu POUPON*

Mathieu POUPON

Co-fondateur et gérant de Greenburo, entreprise d'insertion en SCOP, de collecte, gestion et recyclage de déchets de bureau (papier et emballages industriels et commerciaux), intervient sur l'agglomération toulousaine

• *Atelier 3 : L'accompagnement en économie solidaire - animé par Claire BARUCH*

Claire BARUCH

Responsable de l'Appui aux Entreprises et Initiatives et Coordinatrice d'une Coopérative d'Activités à La Maison de l'Initiative ; son coeur de métier est l'accompagnement à l'autonomie économique avec toutes modalités juridiques possibles, l'enjeu majeur étant le développement d'activités.

17h : comptes-rendus des ateliers

Atelier 1 : Gérard COADOU, administrateur IÉS, responsable du groupe local Tarn, accompagnateur d'entreprises financées par IÉS

Atelier 2 : Sabine ASTOUX, coopératrice IÉS, accompagnatrice d'entreprises financées par IÉS

Atelier 3 : Josette DUFFOUR, représentante d'Égalité au Conseil d'Administration d'IÉS, co-fondatrice d'Égalité, formatrice en création d'entreprise

17h30 : échanges, questions et débats animés par Manuel DOMERGUE
Conclusions

18h45 : buffet

OUVERTURE DES RENCONTRES PAR MARIE-CHRISTINE PONS, CONSEIL RÉGIONAL MIDI-PYRÉNÉES

« Je vous accueille au nom du Président Malvy qui vous prie de l'excuser de ne pouvoir être présent et qui m'a demandé de le représenter.

Élue régionale, je préside la commission Économie Sociale et Solidaire de la Région dans laquelle siègent des élus de tous les partis politiques, qui prennent des décisions d'orientations des politiques publiques qui concernent une partie des budgets affectés à l'Économie Sociale et Solidaire.

Je remercie, au nom de la Région, IÉS d'avoir pris l'initiative d'organiser une journée sur l'accompagnement des porteurs de projets et plus particulièrement des porteurs de projets en Économie Sociale et Solidaire.



Marie-Christine Pons

Notre collectivité soutient des pratiques d'accompagnement, que ce soit pour des porteurs de projet de l'Économie Sociale

et Solidaire ou non. Nous sommes interpellés régulièrement sur ce que signifient les politiques publiques : pourra-t-on aller plus loin ? Que doit-on faire de mieux, de différent ? Quelles sont les pratiques d'accompagnement les plus pertinentes ?

A ce titre, le fait de rassembler des élus - qu'ils soient remerciés d'avoir pu participer - des citoyens et des membres des structures d'accompagnement, et de vouloir partager nos pratiques, permettra le débat de la collectivité et de chacune de vos structures.

Vous savez que la Région intervient dans les structures d'accompagnement mais soutient aussi les financements - ou l'accès aux financements - des structures de l'Économie Sociale et Solidaire.

Certains diront que l'on ne fait pas suffisamment, d'autres que l'on fait déjà beaucoup, certains nous reprochent même de le faire ! Et j'espère que ce ne sera pas le cas cet après-midi dans cette assemblée ! Mais sachez que dans le cadre des contraintes budgétaires dans lesquelles nous sommes - je crois que l'ensemble des collectivités qui sont là diront la même chose - le maintien des budgets qui concernent l'Économie Sociale et Solidaire ou l'accompagnement des petits porteurs de projet n'est ni facile ni évident.

J'attends de vous, et de nous collectivement, que nous puissions travailler ensemble pour améliorer chacune de nos pratiques, qu'elles soient associatives, coopératives, mutualistes, et améliorer les réponses ou les accompagnements que peuvent faire les collectivités auprès de vous. »

Bruno Langlet, Président d'IÉS

« Je remercie la Région pour son accueil de ce jour, la centaine de participants intéressés par l'accompagnement, professionnels ou bénévoles.

Les six catégories de la coopérative IÉS sont représentées, à savoir : les citoyens, les collectivités, les salariés d'IÉS, les entreprises financées par IÉS, les organismes financiers, et les structures socio-économiques. Vous venez de toute la région, de Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, de l'Aveyron, de l'Ariège, et d'autres départements. Je remercie aussi les organisateurs de la manifestation.

Rencontres de l'accompagnement en Midi-Pyrénées :

Ces trois termes ont une importance :

L'accompagnement fait partie intégrante d'IÉS : quand IÉS s'engage avec une entreprise c'est un double engagement, à la fois financier et humain. Pour nous, l'accompagnement, c'est l'accompagnement des hommes et des femmes. Il nous paraît important que cela se passe dans la durée : nous nous engageons financièrement pour cinq ans et pour la même durée – parfois beaucoup plus – nous continuons à accompagner les porteurs de projet.

Nous sommes dans un cadre régional : la Région Midi-Pyrénées est un cadre territorial cohérent avec une politique économique qui est décidée pour son territoire et dans laquelle l'Économie Sociale et Solidaire a sa place.

Le Conseil Régional Midi-Pyrénées nous aide depuis un certain temps et c'est un soutien très fort d'année en année. L'accompagnement dans la durée de notre structure nous permet de nous développer.

Enfin Rencontres : nous travaillons tous dans le même secteur de l'économie solidaire où la coopération est quelque chose d'absolument essentiel. Cela nous a paru important de pouvoir nous réunir pour échanger nos avis dans un but simple : en alliant nos pratiques pour travailler tous ensemble, nous serons beaucoup plus performants pour créer de nouvelles entreprises et générer de l'emploi.

C'est le but de ces rencontres d'aujourd'hui. Je donne la parole à notre animateur médiateur, Manuel Domergue, journaliste à Alternatives Économiques. »



Bruno Langlet

Manuel Domergue, journaliste à Alternatives Economiques

« Je suis très intéressé par le thème de ces rencontres. D'une part l'Économie Sociale et Solidaire est un sujet régulièrement abordé dans notre journal en tant qu'alternative au modèle économique dominant. D'autre part notre journal lui-même appartient à l'Économie Sociale et Solidaire puisqu'il est organisé en SCOP : la quarantaine de salariés a la possession de l'entreprise, désigne ses dirigeants, et donc s'auto organise. C'est assez rare dans le monde de la presse où la plupart du temps les organes de presse sont plutôt possédés par de grands groupes industriels.



Manuel Domergue

Cette rencontre consacrée à l'accompagnement est d'autant plus intéressante aujourd'hui qu'il y a un véritable engouement pour cette Économie Sociale et Solidaire. On a vu qu'il y avait des polémiques très fortes sur le rôle des banques dans la crise économique mondiale et encore récemment. Peut-être anecdotique, et susceptible de critiques, l'appel d'Eric Cantona à retirer son argent des banques a montré que les citoyens avaient envie de faire de leur épargne quelque chose d'utile, utile à l'économie,

à la société et à l'environnement, pas seulement quelque chose qui leur rapporte des intérêts importants sur des marchés spéculatifs.

L'idée de l'accompagnement de l'Économie Sociale et Solidaire est une idée à la fois nécessaire et légitime : nécessaire parce que quand on parle d'entrepreneuriat solidaire on parle souvent d'initiative à petite échelle, en tous cas au début, même si on voit certains groupes de l'Économie Sociale et Solidaire prendre des dimensions très importantes.

Enfin il est vraiment nécessaire de montrer que l'entrepreneuriat est une valeur que l'on a envie de défendre. Ce n'est pas l'entrepreneuriat tel que défendu par les grands entrepreneurs du Medef par exemple qui ont tendance à ériger l'entrepreneur en héros individuel qui crée de la valeur ajoutée à lui seul par la force de ses petits bras.

L'entrepreneuriat est toujours quelque chose de collectif, toujours quelque chose de social. C'est parfois masqué quand un entrepreneur reprend par exemple un groupe industriel dont il hérite ou auquel il appartient.





En revanche quand c'est une collectivité locale qui accompagne un porteur de projet, cette inscription sociale est revendiquée, légitimée et assumée. Et c'est important de montrer que l'entrepreneur n'est pas un héros isolé mais qu'il s'inscrit dans un projet de société.

C'est pour cela que l'accompagnement doit être porté. C'est pour cela que ce soutien aux structures de l'Économie Sociale et Solidaire est parfaitement légitime. Ce n'est pas forcément attentatoire aux règles de la concurrence pour plusieurs raisons. La concurrence doit en effet se faire entre des acteurs qui sont à peu près sur un pied d'égalité, et l'on voit bien qu'il y a une inégalité extrême de prise de risques dans l'initiative économique d'aujourd'hui. Certains disposent des réseaux sociaux, d'autres sont a priori plus démunis parce qu'ils n'ont pas forcément les bons diplômes ou pas les compétences pré requises. Ces compétences peuvent s'acquérir par la suite et si le but est de démocratiser l'économie, de démocratiser l'entreprise, il est tout à fait légitime que certains qui partent avec un désavantage à l'origine puissent voir ces désavantages compensés.

Ensuite, la légitimité d'accompagner l'économie solidaire, c'est qu'elle apporte des externalités positives à l'économie. C'est évidemment toujours très subjectif et c'est pour cela que cela demande de la délibération. Des élus se rassemblent avec des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire pour évaluer les projets qui méritent d'être encouragés. Ces externalités positives apportent à la société des richesses que d'autres n'apportent pas et parfois détruisent.

Je sais qu'il y a beaucoup de débats, dans le mois de l'Économie Sociale et Solidaire par exemple. Chaque année, nous pouvons avoir tendance à mener des débats très généraux sur la légitimité ou sur l'intérêt d'une autre économie. C'est évidemment nécessaire. Mais il est tout aussi nécessaire d'aller mettre les mains dans la pratique et le cambouis. Ici, vous êtes pour la plupart des acteurs de ce monde pratique là. Vous savez que l'Économie Sociale et Solidaire ne vit pas seulement de bons sentiments et de belles intentions mais aussi de l'effort de bénévoles et de professionnels pour faire vivre cette économie au quotidien. »



L'assemblée

Dans les structures d'accompagnement, un des grands reproches très souvent fait est le manque de lisibilité : il y a énormément de structures qui s'empilent à différentes échelles, portées parfois par des acteurs qui ne se connaissent pas toujours. Quand on est porteur de projet sans être forcément dans les rouages de ces institutions, on peut se poser des questions sur la profusion d'acteurs qui veulent vous aider. Cela s'explique également par la difficulté de trouver un leadership parmi les collectivités territoriales en charge de traiter de ces questions. On voit bien que les différentes réformes des collectivités n'ont pas tellement apporté de visibilité. L'État est chargé de l'emploi, la Région est en charge du développement économique et de la formation professionnelle, le Département est en charge de l'insertion et les Communes ont des compétences générales. Dans cet empilement, il faut trouver la juste place entre la profusion des acteurs. C'est aussi le propre de l'Économie Sociale et Solidaire d'avoir beaucoup d'acteurs, parce que c'est une activité de proximité : ce n'est donc pas piloté depuis Paris par de grandes administrations. C'est à la fois très positif et parfois cela crée de vrais problèmes de clarifications, de « qui fait quoi », d'acteurs qui se marchent sur les pieds. Mieux vaut mettre l'accent sur la richesse de ce tissu que sur sa complexité.

Il existe aussi une autre problématique : est-ce qu'on a des projets collectifs ou des projets individuels ? Deux approches qui cohabitent dans le monde de l'Économie Sociale et Solidaire : des structures mettent l'accent sur les entrepreneurs individuels – sans parler des auto-entrepreneur-es qui ont le vent en poupe. Je crois qu'IÉS a fait le choix de soutenir des projets collectifs, en entrant dans le capital de ces structures sans être déterminant dans les prises de décisions. Il me semble que c'est le rôle de l'Économie Sociale et Solidaire de ne pas se cantonner à des entreprises individuelles mais de fonctionner avec des entreprises collectives. Même si on sait bien qu'il y a toujours des entrepreneurs et des leaders individuels qui

ont la bonne idée, au bon moment, d'entraîner avec eux d'autres personnes.

L'atelier 1 : « Les attentes des structures territoriales en termes d'accompagnement d'entreprises et de porteurs de projets » animé par Marie-Christine Pons, Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Sont inscrits dans cet atelier des représentants de collectivités et des structures d'accompagnement. Il va donc y avoir un débat sur les attentes supposées d'un certain nombre de collectivités et des structures d'accompagnement. Peut-être que les élu-es qui seront présent-es pourront débattre avec elles de leur perception de ces structures d'accompagnement et de leurs attentes.

L'atelier 2 : « Les attentes et les expériences des porteurs de projets et entrepreneurs » animé par Mathieu Poupon, cofondateur et gérant de Greenburo.

Greenburo est le fruit d'un accompagnement multiple : par IÉS, par MPA, par La Maison de l'Initiative. Le but de cet atelier est de mettre en rapport les attentes des porteurs de projets et les expériences des accompagnateurs.



L'atelier 3 : « L'accompagnement en économie solidaire » animé par Claire Baruch, La Maison de l'Initiative.

L'objectif est d'échanger et de croiser les regards en analysant trois aspects de l'accompagnement à IÉS « la compétence, la relation de confiance à l'entrepreneur-e et le fait d'être associé dans le capital. »

SYNTHÈSES DES ATELIERS

Les trois ateliers ont regroupé 106 participants dont 11 représentants des collectivités territoriales, 10 entrepreneurs, 64 représentants des structures de l'ESS et 18 d'autres structures de développement économique.

La diversité de l'accompagnement : une « nébuleuse », une « jungle », ou une « bobine de fil féconde à tirer » ?

Un premier constat s'est imposé à l'atelier 2 : l'accompagnement est varié et pluriel, l'offre d'accompagnement est très diverse. C'est heureux car l'entreprise a souvent besoin d'aide dans ses différentes dimensions juridiques, techniques, commerciales, ou pour des aspects particuliers (l'emploi d'insertion

par exemple). Dans l'ESS comme dans l'économie classique, cela peut certes obliger le créateur à un parcours complexe mais incontournable, qui peut se révéler d'ailleurs bénéfique et pédagogique car il oblige à prendre du recul, à affirmer ses valeurs, à rencontrer des interlocuteurs variés.

Des pré-requis et des valeurs indispensables et partagés

Une fonction d'accompagnement doit être bien assurée. Pour cela, plusieurs ateliers ont insisté sur les points suivants :

- Le rôle d'accompagnateur-trice et son objectif doivent être énoncés très clairement,
- La nécessité d'un sentiment de confiance basée sur le respect des rôles de chacun et de chacune,
- L'accompagnateur doit être capable d'une écoute active,

- La mise au service de l'entreprise, du réseau et de ses richesses de l'ESS.

Ce sont d'abord les valeurs du créateur ou de la créatrice de l'entreprise qui doivent être clairement explicitées et hiérarchisées. La prise en compte de ces valeurs peut orienter le choix des accompagnements possibles et la mise en connexion avec un réseau cohérent avec le projet.

Trois dimensions de l'accompagnement

Les ateliers 2 et 3 identifient plusieurs dimensions fondamentales de l'accompagnement

L'EXPERTISE, ou l'accompagnement pour des aspects techniques et économiques

L'accompagnement, c'est la recherche d'une complémentarité entre deux positions dans l'entreprise (la personne responsable de l'entreprise et l'accompagnateur-trice) dans la compréhension des problèmes rencontrés par l'entreprise.

L'accompagnement doit permettre de « compiler » les éléments participants à la pérennité de l'entreprise et de favoriser le « non-isolément » de l'entreprise et en particulier du ou de la responsable.

Des points techniques peuvent apparaître : des aspects techniques, des besoins commerciaux, mais aussi la question parfois bloquante du statut juridique de l'entreprise, ou la question d'un coup de pouce des acteurs de l'ESS pour les besoins de financement à court terme des petites entreprises (en complément de leurs financements sur le moyen-long terme).

Et il est sécurisant de rester conscient des limites :

- La personne accompagnante ne connaît pas toutes les réponses aux questionnements de l'entreprise, elle ne peut pas réunir toutes les compétences (financière, juridique, stratégie commerciale ...),
- Ce qui doit être recherché en priorité, c'est l'effet miroir, l'aide à la décision,
- C'est aussi la possibilité et l'offre d'un effet réseau, qui peut multiplier les connaissances disponibles,
- Il ne faut pas confondre le rôle d'accompagnement et la fonction de « conseil ».



Atelier 2

LA RELATION, ou l'accompagnement axé sur les aspects humains et la personne

Quand la confiance s'installe, alors l'accompagnement devient partenariat et le projet est le premier à en bénéficier !

La personne qui accompagne doit favoriser la confiance au bénéfice des questions posées par l'entreprise. C'est un « métier » qui nécessite écoute, respect, recherche active et un état ou une posture essentielle : rester curieux.



Atelier 2

Le rôle d'accompagnateur-trice nécessite de la distance pour établir une relation équitable basée sur le respect et la place de chacun et de chacune.

La mise en confiance entre la personne accompagnée et l'accompagnateur-trice n'est pas innée, elle nécessite du temps comme pour toute relation interpersonnelle. Cela reste toujours un peu « improbable ».

✚ L'ENGAGEMENT, ou l'accompagnement en tant que représentant associé au capital

Dès que l'entreprise est financée, viennent se poser les questions des critères de performance, et du retour sur investissement attendu, ou de la prise de risque associée à la prise de capital dans l'entreprise.

Qu'il ou elle soit professionnel-le ou bénévole, l'accompagnateur-trice assure aussi la fonction de représentant-e de la structure de financement associée au capital. La

personne accompagnante a aussi le statut d'associé par la prise de part en capital, à ce titre elle doit pouvoir exercer son rôle au sein de l'entreprise.

En se souvenant que cette fonction d'accompagnement s'exerce en économie solidaire, et qu'en conséquence les valeurs de celle-ci doivent être portées par les d'accompagnateur-trices.

Des questions de choix et d'organisation

Des questions d'organisation

émanent des débats des ateliers :

- Sur quels critères sont choisies les personnes accompagnantes ?
- Les personnes accompagnantes pourraient-elles être choisies en lien avec l'entreprise ?
- Lorsqu'il y a plusieurs accompagnants, est-ce bénéfique pour l'entreprise ?
- Quelle est la formation des personnes qui assurent la fonction d'accompagnement ?
- Un annuaire des compétences des accompagnants et accompagnantes pourrait-il être édité par IÉS ?

- Comment renforcer et favoriser la mise en réseau au bénéfice de l'entreprise accompagnée ?



Atelier 3

Ces questions n'ont pas toutes reçu de réponses directes faute de temps. Elles restent posées et IÉS se saisira de ces questions dans la réflexion de ses instances de décision.

L'atelier 1 a permis de replacer idées et questions relatives à l'accompagnement dans un cadre plus large et dans le projet plus ambitieux de l'Économiste Solidaire, une économie qui soutient souvent des projets plus atypiques, dans un dessein plus collectif, et qui milite pour développer son identité propre.

1. L'ESS, des projets atypiques qui requièrent des plates-formes de compétences.

Le projet de création d'une couveuse dans le domaine agricole sur l'Aveyron (Saint-Affrique) sert d'exemple et ouvre le débat sur les difficultés d'accompagnement dans ce cadre. Le caractère atypique à la fois des projets et des porteurs de projet est mis en avant. Les personnes arrivent souvent avec un projet de vie socio-économique, elles sont quelquefois citadines et arrivent en famille. Il y a nécessité d'une vraie phase de test pour confirmer le projet (bilan de compétences). Une réflexion est en cours pour établir une phase de stage en pré-couveuse et une mise en place de formation.

2. Une mission de l'ESS, favoriser le développement de projets collectifs.

À noter le déséquilibre entre la création d'entreprises individuelles beaucoup plus nombreuses que la création d'entreprises collectives, pour des raisons culturelles, d'éducation, du fait des consulaires,... Il y a un état de fait, et une absence de commande précise sur un objectif de développement du collectif de la part des collectivités. Les acteurs de l'ESS doivent insuffler le « comment entreprendre autrement ? », et encourager, entre autres objectifs, le développement d'entreprises collectives. La reprise d'entreprises ouvre un champ à la reprise par les salariés, en statut SCOP par exemple. L'ESS doit être un acteur positif sur cette approche. Ce rééquilibrage en faveur du collectif

Quelle est la bonne place de ce bilan de compétences ? Plus en amont ? L'arrivée dans la couveuse est peut-être déjà trop tard. L'échange de bonnes pratiques pour aborder les problèmes du foncier, de la transmission de patrimoine, la qualification en bio, l'alimentation en eau, le contrat cadre MSA,... serait bienvenu. L'absence d'une plate-forme commune des compétences, réactive et pertinente, est déplorée dans ce cadre. L'émiettement des expériences à ce jour sur ce type d'installation est constaté. Les dispositifs semblent peu matures, ces difficultés sont inhérentes à tout domaine un peu nouveau.

passer par une sensibilisation de tous les acteurs. Les dispositifs d'appui aux petits porteurs de projet (aux TPE) restent bien sûr pertinents – un projet individuel peut devenir un projet collectif à terme.

Il est évoqué le statut d'auto-entrepreneur en recherche aujourd'hui d'un lieu d'accueil et d'accompagnement. Ils sont seuls, doit-on les laisser se perdre ?

Certaines structures militantes investissent du temps bénévole pour les accompagner.

3. L'ESS, une économie à part entière avec une identité propre.

Le constat des collectivités est l'absence de coordination entre l'économie dite classique et l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Il y a une dichotomie entre les

organisations administratives d'une part, et les élus en charge de ces domaines de compétence d'autre part. Cette séparation rend l'approche collective sur le domaine économique difficile, l'articulation entre les deux se faisant rarement. Dans ce cadre, il est malaisé d'obtenir toutes les aides possibles.

Il est souligné par les élus le manque de lisibilité de l'ESS (qui fait quoi ?) voire un côté sectaire, donnant un sentiment d'absence de transparence, d'effet tunnel sur les aides apportées (exemple entre les aides apportées aux têtes de réseau et aux entreprises elles-mêmes). Il est attendu des indicateurs qui se mesurent en termes d'emploi, d'économie, mais pas uniquement, mais aussi en termes d'éthique, de valeurs sociétales qui sont les plus de l'ESS. Il est avancé que les critères



Atelier 1

sociétaux pourraient être pris en compte en plus des critères économiques pour conditionner les aides aux entreprises.

Pour les intervenants de l'ESS, le souhait est de ne pas rester dans leur bulle, d'avoir la reconnaissance

que l'ESS fait partie de l'économie traditionnelle. L'ESS intervient de façon transversale, du demandeur d'emploi au salarié. L'enjeu du rassemblement des organisations est l'emploi, et à la clé quel type d'emploi nous souhaitons créer. Ce travail de contamination entre les deux pôles commence à se voir.



Atelier 1

À noter, si les dispositifs de l'ESS sont effectivement nombreux, que les structures démontrent sur le territoire qu'elles savent travailler en réseau et de façon décloisonnée. Les partenariats entre acteurs de l'ESS fonctionnent très bien sur certains départements.

L'ESS doit-elle continuer à œuvrer dans son coin ou bien s'intégrer à l'économie traditionnelle, quitte à se perdre ? Le sujet n'est pas tranché. La question sous-jacente est comment caractériser un projet de l'ESS. Un vrai débat de fond est à entreprendre sur l'identité de l'ESS, sa caractérisation. Des initiatives de définition sont en cours.

Mais la richesse et la diversité des interventions de l'ESS existent bien aujourd'hui et l'ESS en pratique continue à faire ses preuves.

DÉBAT CONDUIT PAR MANUEL DOMERGUE

Quelques questions ouvertes remontées des ateliers :

1- Le critère du statut juridique est-il pertinent pour attribuer des aides entraînant des parcours d'accompagnement ?

Le débat est ouvert, avec des arguments légitimes des deux côtés : il est vrai que les statuts peuvent être contraignants, mais apportent des garanties en matière de fonctionnement, et évitent de confondre économie classique et ESS.

Un débat traverse d'ailleurs le monde de l'ESS ces derniers mois, avec notamment le Mouves qui a voulu essayer de donner une autre définition de l'ESS que celle qui se limite aux statuts.

2- Le débat sur « la jungle » et la diversité des structures d'accompagnement.

La question de la pertinence d'un « guichet unique », porte d'entrée commune à toutes ces structures : exemple de l'Atelier en Ile-de-France.

3- Accompagnement et risque d'ingérence.

Exemple du fondateur d'Alter Eco qui, à la suite de difficultés financières, s'est senti mis sur la touche par des investisseurs dont le projet était de faire du développement dans les grandes enseignes commerciales au détriment du travail militant autour du commerce équitable.

Intervention :

« Quelle est la définition de l'économie solidaire outre la question des statuts et le partage de valeurs communes ? Qu'est-ce que L'ESS dans nos territoires ? »

Marie-Christine PONS :

« En tant qu'élue régionale, je me préoccupe que des acteurs voulant développer des typologies de projets aient les moyens de le faire.

Les structures d'accompagnement sont des outils.

Le financement dans l'économie traditionnelle est soutenu avec efficacité et pertinence par les réseaux.

Mais il y a un manque dans le cas des entreprises collectives et de l'ESS.

Quand il y a un besoin d'apports en fonds propres, en capitaux ou en capitalisation, le statut peut être une barrière importante au regards des dispositifs que la Région a mis en place.

Il y a un besoin d'aide au développement des structures collectives de type coopératif, avec des projets atypiques ou innovants.

En tant que collectivité, j'attends de vous que vous fabriquiez de l'emploi et de la valeur économique, que vous soyez promoteurs d'une autre forme d'entreprendre que celle de l'entreprenariat individuel. »

Le problème de la visibilité :

« Il est nécessaire de mieux caractériser les structures et les méthodes spécifiques, si elles existent, d'accompagnement des projets solidaires.

Mais les collectivités attendent des structures d'accompagnement des résultats et des indicateurs de résultats qui soient porteurs d'un autre mode de développement territorial. »

La gare unique :

« Il est souhaitable d'avoir des lieux d'entrée pour donner de l'information et apporter une parole autour de l'ESS dans les écoles, les universités etc... comme sait le faire l'économie classique. Il n'y a pas contradiction entre plateforme centrale et existence de structures diversifiées. »

Thierry SMAËR :

« Dans le cadre de l'organisation d'un panorama de la CRESS, les chiffres ont montré que l'ESS croit plus vite que l'Économie Traditionnelle. C'est déjà un début qu'il faut soutenir. Je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas plus de soutien des collectivités pour l'ESS. »

Marie-Christine PONS :

« Les chiffres disent que l'ESS maintient et développe des emplois là où l'économie traditionnelle en perd en période de crise. Mais l'ESS ne réussit pas à devenir une alternative économique : quand l'économie traditionnelle repart, l'ESS "rentre au bercail" ».

Marie-Laure NÉAUME, CDDE 65 :

« Je tiens à souligner le rôle des plates-formes d'initiatives locales, qui financent la reprise d'activités, aussi bien aux créateurs qu'aux repreneurs – et notamment salariés. A ce titre, bon nombre de plateformes sont maillées avec l'URSCOP, qui permet des effets multiplicateurs (notamment pour le bouclage des financements). Il faut également noter que les SCOP ont mieux passé la crise que d'autres, du fait de la solidarité qui joue entre les acteurs dans les moments difficiles, au profit du maintien de l'emploi et de la consolidation financière. »

Question :

« Dans le cadre du Grand Emprunt, il y aurait 100 millions d'euros. Peut-on en savoir plus sur l'action de la Région sur le sujet ? »

Jean-Eric FLORIN, Midi-Pyrénées Actives :

« L'enveloppe dédiée à l'ESS va permettre, en délégation régionale, d'apporter jusqu'à 100 000€ par projets en prêts participatifs sur des structures d'ESS quel que soit leur statut. Trois opérateurs sont positionnés : IÉS, l'URSCOP (à travers l'outil SOCODEN) et MPA. »

Bruno LANGLET, Président d'IÉS :

« Effectivement, IÉS est en train de déposer le dossier et verra comment utiliser ces fonds avec la Caisse des Dépôts. »

Marylène LAGANE, IÉS :

« Peut-on avoir une idée de ce que pourrait être cette plate-forme d'accueil ? »

Marie-Christine PONS :

« Ce pourrait être des lieux territoriaux de première information et d'aiguillage aux porteurs de projet sous forme virtuelle ou physique, des plates-formes d'acteurs qui se réunissent au

même endroit. Ce pourrait être aussi de consolider la CRESS qui est le lieu qui devrait jouer ce type de fonctionnement. Je n'ai pas de réponse aujourd'hui. »

Nicolas GALIBERT, Régate :

« En tant que Coopérative d'Activité et d'Emploi, nous sommes présents dans les Maisons Communes Emploi Formation et ça marche très bien. Cela permet de s'adresser à un public très large, et d'orienter sur des dispositifs adaptés.

C'est une question de posture collective ; il ne faut pas confondre support et outils. »

Marie-Laure NÉAUME, CDDE 65 :

« Effectivement les MCEF font un énorme travail de maillage et de partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'économie traditionnelle comme de l'ESS.

Le CDDE est administrateur de l'ensemble des MCEF, des diagnostics sur les territoires sont réalisés en partenariat avec eux.

Ce sont bien là des lieux communs où l'on peut travailler, y compris sur le thème de la reprise d'activité

Nous essayons aussi de 'territorialiser' les lieux d'accueil. On rejoint là l'idée du lieu unique, où l'on peut travailler sur les territoires ensemble avec les partenaires.

Il y a des quantités d'initiatives qui existent, où le travail se fait main dans la main, quel que soit le secteur de l'économie. C'est une volonté politique de travailler et agir ensemble. »

Jean-Eric FLORIN, Midi-Pyrénées Actives :

« Effectivement, l'idée de guichet unique n'est pas nouvelle, c'est une question de réseaux ; beaucoup de choses existent déjà. Je prends l'exemple du comité d'engagement de MPA auquel participe IÉS, et vice-versa, ou encore Initiatives Tarnaises qui partage un salarié à 50% avec MPA ; l'idée étant d'apporter aux initiatives du territoire une réponse coordonnée et complète.

On n'a pas forcément besoin d'inventer des nouvelles choses, plutôt de développer des logiques de réseau et de partenariat.

Le problème est que la plupart de nos structures ont des moyens limités, du fait de la grande dépendance aux financements publics, qui ne permettent pas d'investir dans ce type de logique pour se développer. »

Mathieu POUPON, Greenburo :

« La dynamique de réseau existe mais l'ESS n'est pas assez présente à l'extérieur pour se faire connaître par ceux qui sont dans l'économie classique.

Tous les étudiants de l'Ecole Sup de Commerce n'ont pas l'intention de travailler dans l'ESS mais beaucoup ne savent pas ce qu'est une coopérative. »

Bérénice DONDEYNE, Présidente Adepés :

« Je ne crois pas qu'il faille un guichet unique.

En revanche, l'important est de bâtir des coopérations concrètes sur les territoires.

Quel développement économique et solidaire veut-on à l'échelle de notre bassin de vie, d'emplois et de la région... »

Marie-Christine PONS :

« Les réseaux fonctionnent et se maillent. C'est un élément sécurisant et important. Quant à la question de la visibilité :

- 1- La question de la perception de l'ESS par les gens des collectivités : qui fait quoi ? où?
- 2- La question posée par le droit du citoyen à trouver l'information.

Il est difficile d'être partout pour donner de l'info. Bien sûr cela évolue... mais lentement. »

Claire BARUCH, La Maison de l'Initiative :

« Il faudrait une visibilité préventive et pas seulement en période de crise. »

Sabine ASTOUX, IÉS :

« Comment diffuser la "bonne parole"... même en famille !
On sait qu'il y a une demande "d'autre chose" chez les jeunes.
Allons dans les endroits où l'on forme les jeunes. »

Vincent BARTHE-DEJEAN, ESC Toulouse :

« Nous faisons intervenir des associations qui permettent de faire découvrir autre chose aux étudiants et cette démarche nous intéresse. »

Pascal LOBBARD, SARL Saca, Aveyron :

« Comment activer les leviers permettant de sensibiliser, former les élus à cette idée de l'ESS, d'avoir une vision transversale sur les choses ? »

Marie-Christine PONS :

« La Région n'a aucune autorité hiérarchique sur les autres collectivités.
Vous subissez le mode de découpage sectoriel des élus et des compétences entre les collectivités.
La Région peut avoir des missions d'incitation à des rencontres qui jouent le rôle de formation mais n'a pas un rôle de contrainte. »

Gérard COADOU, Iés :

« Il y a un problème d'image de l'ESS par rapport à l'économie traditionnelle.
Il faut faire un travail pour modifier cette représentation pénalisante. »

Michel TOSI, IÉS :

« Le problème de l'enjeu démocratique de ce que représente l'ESS dans ce pays. Quels moyens il nous faudrait ? On dispose de chaînes et de médias publics peu préoccupés par cette question. L'ESS n'échappe pas à l'enjeu démocratique...
Quand va-t-on mettre au centre des préoccupations des décideurs la question de l'empreinte humaine ? »

CONCLUSIONS PAR MANUEL DOMERGUE

- 1- Ne pas se braquer sur les statuts. Raisonner en termes de projet.
- 2- Face à la jungle des différentes structures, travailler en réseau, être présents dans les lieux de formation, avoir des structure communes, ambassadrices de l'ESS.

Finalement, pour démocratiser l'économie, démocratisons l'information.

LES AVIS DES PARTICIPANTS

Suite au questionnaire diffusé à la centaine de participants à ces Rencontres, nous vous présentons une courte synthèse des retours récoltés (18 réponses).

⇒ **Echanges en ateliers**

Bon nombre de points positifs, notamment dans l'intérêt des sujets abordés et des apports issus des ateliers ; quelques exemples :

- l'idée d'un réseau d'organismes mobilisables selon les problématiques rencontrées
- l'accompagnement n'apporte pas de solution toute faite mais oriente vers un réseau à actionner
- l'accompagnateur a un rôle de « facilitateur »

Les retours d'expériences des porteurs de projet ont été très appréciés.

Pistes d'améliorations

- davantage d'échanges sur les pratiques (notamment entre bénévoles et professionnels)
- davantage de retours d'expériences des entreprises et accompagnateurs ; de prise en compte des attentes des entreprises ; de leçons générales à tirer des cas particuliers des entreprises
- développement de liens avec expériences d'autres territoires
- développement de liens entre université, chercheurs et expériences de terrain
- mieux mailler avec les structures d'accompagnement traditionnelles
- mettre moins l'accent sur les structures en particulier et plus sur des débats et mises en perspective

⇒ **Organisation** globalement satisfaisante.

⇒ **Personnes invitées / présentes**

Un bon nombre d'entre vous ont regretté le manque d'entrepreneurs présents, mais également de banques de l'ESS. En revanche, satisfaction concernant la présence des élu-es.

Une bonne représentativité des acteurs, des élu-es, des porteur-es de projet de l'ESS ; les participants correspondaient bien aux thèmes abordés.

Pistes d'améliorations

- prévoir une communication plus large que le réseau de l'ESS

⇒ **Format**

Regrets concernant la durée trop courte des ateliers – mais trop longue pour d'autres !-, manque de temps pour aborder des discussions de fond et refléter toute la richesse du tour de table.

Globalement le format convient, même si la restitution des ateliers pourrait être un peu réduite.

Le format a permis beaucoup d'échanges tant en ateliers qu'en assemblée.

D'autres regrettent d'avoir eu à choisir entre 3 ateliers se déroulant en même temps... pertinence à participer aux 3 successivement !

Pistes d'améliorations

- faire plus de place aux entreprises, à des échanges business

⇒ **Échanges informels, rencontres**

Certains regrettent le manque de temps accordé à ces échanges informels et conviviaux, mais en tout cas beaucoup les estiment très importants.

Essentiel que des temps spécifiques conviviaux comme celui autour du buffet soient prévu, car échanges plus difficiles en ateliers ou en assemblée. Permet des échanges d'informations, de faire vivre le réseau.

Notons qu'une quarantaine de participants environ sont restés pour la partie conviviale finale autour du buffet.

Pistes d'améliorations

- faciliter la mise en lien des présents, avant, pendant et après la rencontre

⇒ **Vos impressions globales**

« Du monde, connu et un peu moins. »

« Une bonne participation avec des gens variés et représentatifs de l'ESS. »

« L'animation des débats, professionnelle avec des références nationales. »

« La journée a donné une impression de professionnalisme et de maîtrise qui manque parfois à ce type de rencontres dans l'ESS. »

« Cela me conforte dans mon idée du manque de professionnalisme des organismes accompagnateurs. »

« La parole a été donnée aux acteurs. »

« Bonne discussion sur voies et moyens de la visibilité de l'ESS. »

« L'apport des ateliers et les moments d'échanges informels grâce au pot de fin journée. »

« Un contact professionnel et de bons échanges trop limités par le temps. »

« Une grande convergence des objectifs de la part des différents acteurs. »

« L'ESS est toujours vivante... et le débat Economie Sociale et Economie Solidaire est éternel. »

« Je retiens qu'il y a beaucoup de structures d'accompagnement, que nous avons tous des outils et des méthodes différentes et qu'il serait intéressant de pouvoir échanger sur ces outils et ces méthodes ainsi que de mieux connaître les autres structures qui œuvrent dans ce secteur afin de pouvoir solliciter et être sollicité

de façon à être plus efficace globalement dans l'accompagnement que nous pouvons apporter. »

⇒ Quelques suggestions d'autres thèmes à aborder

- Les outils de « recherche action »
- Points de rencontre entre l'entreprise et l'accompagnateur
- Performance et professionnalisme de l'ESS et des associations accompagnatrices
- Complémentarité des offres d'accompagnement / Méthodes et outils d'accompagnement, spécificité de chaque réseau (mieux identifier qui fait quoi) / Echanges de bonnes pratiques, outils et méthodes, identification des structures d'accompagnement / Permettre une meilleure connaissance des structures entre elles (livret Région bonne initiative)
- Stratégie de communication pour rendre visibles les réseaux de l'ESS
- Financements hors système bancaire classique, aides au développement des initiatives type SEL / Partenariats financiers / Finance solidaire : enjeux, perspectives au niveau régional, national et international
- Echanges d'expériences avec d'autres territoires que Midi-Pyrénées / Comparatif d'expériences comparables en France, en Europe, en terme de RSE et d'innovations sociales (Mouves)
- Positionnement de l'ESS vis-à-vis de la RSE
- Former les cadres de demain en ESS / Faire connaître l'ESS dans le cadre des cursus universitaires classiques
- Comment éviter la fermeture des PME du territoire via les délocalisations